

# Avis public d'élection

**Vote par correspondance**

Municipalité  
Ivry-sur-le-Lac

Scrutin du  
2017 11 05  
année mois jour

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné aux électeurs de

Ivry-sur-le-Lac

Municipalité

par Me Martin Paul Gélinas, que :  
Président d'élection

1. le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : Maire, conseillers aux postes No. 1, 2, 3, 4, 5, 6

2. toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du 2017 09 22 au 2017 10 06  
année mois jour année mois jour

JOURS : mardi HEURES : De : 9 h à : 12 h De : 13 h à : 16 h 30  
mercredi De : 9 h à : 12 h De : 13 h à : 16 h 30  
jeudi De : 9 h à : 12 h De : 13 h à : 16 h 30  
De : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_ De : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_  
De : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_ De : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_

**À NOTER - Le vendredi** 2017 10 06 **le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.**  
année mois jour

3. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,  
un scrutin sera tenu le :

2017 11 05 **de 10 h à 20 h**  
année mois jour

et un vote par anticipation sera tenu le :  
2017 10 29 **de 12 h à 20 h**  
année mois jour

4. renseignements sur le vote par correspondance :

- tout électeur inscrit sur la liste électorale à un autre titre que celui de personne domiciliée et qui en fait la demande par écrit peut voter par correspondance
- la date limite de réception au bureau du président d'élection de la demande de voter par correspondance est le dernier jour pour présenter une demande devant la commission de révision, soit le :

2017 10 24  
année mois jour

- les bulletins de vote seront expédiés le :

2017 10 18  
année mois jour

- le ou les bulletins de vote devront être reçus au bureau du président d'élection au plus tard à 16 h 30 le deuxième jour précédant celui fixé pour le scrutin au bureau de vote, soit le :

2017 11 03  
année mois jour

- les électeurs pouvant voter par correspondance et qui n'auront pas reçu le ou les bulletins de vote pourront communiquer avec le président d'élection afin de les obtenir à compter du sixième jour précédant celui fixé pour le scrutin, soit le :

2017 10 30  
année mois jour

5. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : Pierrette Cyr

6. j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature) : n/a

7. vous pouvez me joindre

à \_\_\_\_\_  
l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Président d'élection  
Adresse : 601 chemin de la Gare  
Ivry-sur-le-Lac (Québec) J8C 2Z8  
819 321-2332  
Ind. rég. Numéro de téléphone

Adjoint  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Ind. rég. Numéro de téléphone

**Signature**

Donné à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
Ivry-sur-le-Lac  
Municipalité  
Président d'élection

2017 09 19  
année mois jour